

ANNEXE 3 : Liste des types d'habitats naturels et des espèces pour lesquels le site est désigné et données y afférentes ; synthèse des critères scientifiques ayant conduit à la sélection du site Natura 2000 BE31007 – “ Vallée du Train ”

La présente annexe indique, compte tenu des données disponibles :

- la liste des types d'habitats naturels et la liste des espèces pour lesquels le site est désigné ainsi que les données concernant respectivement leurs surfaces, leur niveau de population et l'estimation de leur état de conservation ; les types d'habitats naturels et les espèces prioritaires sont indiqués par un astérisque (*) ;

- une synthèse des résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi du 12 juillet 1973 que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000..

Les données relatives aux types d'habitats naturels (liste, surface et état de conservation) et aux espèces (liste, population et état de conservation) pour lesquels le site est désigné sont issues des formulaires standard de données établis entre 2002 et 2005. Ces données estimées à l'échelle du site au moment de sa sélection contiennent des approximations. Elles ont été pour partie précisées, en particulier pour les surfaces en ce qui concerne les habitats naturels et les effectifs de populations en ce qui concerne les espèces, sur base des meilleures connaissances disponibles. La précision de ces données devra être poursuivie.

Le site BE31007 a été sélectionné pour les raisons suivantes : Outre les terrains plus ou moins humides qui jouxtent les cours d'eau, le site comprend des sablières et des massifs boisés (Bois de Chaumont, de Glabais, de l'Etoile...). Il est formé de deux entités distinctes situées respectivement au nord et au sud de Chaumont-Gistoux. Les cours d'eau sont de qualité diverses. Néanmoins, certains tronçons recèlent des éléments du Ranunculion fluitantis. On notera la présence de mégaphorbiaies, de roselières, de bosquets d'aulnes et de saules et de retenues d'eau transformées en étangs de pêche. Les parties boisées offrent un mélange diversifié de hêtraies-chênaies pédonculées acidiphiles ou neutrophiles et des zones enrésinées. Le site reprend également quelques sablières, présentant un intérêt botanique certain (présence de lambeaux à *Corynephorus canescens*, de lande à callune, abondance d'*Ornithopus perpusillus*, d'*Aira praecox* et de *Filago minima*...) ainsi qu'une entomofaune riche en espèces des milieux sableux (Hyménoptères aculéates et *Cicindela hybrida*). Enfin, une des sablières accueille une colonie d'Hirondelles de rivage.

A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi pour lesquels le site est désigné

Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire	Surface	EC	UG HIC*
9120	126,37 ha	C	
9160	43,81 ha	C	
9130	18,41 ha	C	
9190	16,37 ha	C	
91E0*	10,19 ha	C	UG 7
6430	4,71 ha	C	
2330	1,73 ha	C	
3260	1,72 ha	C	
3150	1,11 ha	C	
4030	1,00 ha	C	
8220	0,87 ha	C	
3130	0,11 ha	C	

Légende : EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; UG HIC* : unité(s) de gestion abritant ou susceptible(s) d'abriter (lorsque les données précises ne sont pas disponibles) l'habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire ; "-" : donnée non disponible

2330 : Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à Corynephorus et Agrostis

3130 : Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du Littorelletea uniflorae et/ou du Isoëto-Nanojuncetea

3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du type Magnopotamion ou Hydrocharition

3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion

4030 : Landes sèches européennes (tous les sous-types)

6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin

8220 : Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique

9120 : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagion)

9130 : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum

9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli

9190 : Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur

91E0* : Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incarnae, Salicion albae)

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi pour lesquelles le site est désigné

Code	Nom latin	Nom français	Population			EC	
			résidente	migratoire			
				repr.	hiver		étape
1016	Vertigo moulinsiana	Maillot de Desmolin	P				C
1163	Cottus gobio	Chabot	P				C
1337	Castor fiber	Castor d'Europe	P				C
A027	Egretta alba	Grande Aigrette				0-1 i	-
A072	Pernis apivorus	Bondrée apivore		0-1 p			-
A215	Bubo bubo	Grand-duc d'Europe	1 p				-
A236	Dryocopus martius	Pic noir	1-3 p				-
A238	Dendrocopos medius	Pic mar	1-2 p				-

Légende : P = présence ; p = couple ; i = individu ; EC : estimation de l'état de conservation; A : conservation excellente ; B : conservation bonne ; C : conservation moyenne ; vis. : visiteur ; occ. : occasionnel ; "-" : donnée non disponible

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 1^{er} décembre 2016 de désignation du site Natura 2000 BE31007 – “ Vallée du Train ”.

Namur, le 1^{er} décembre 2016.

Le Ministre-Président,
P. MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et des Aéroports, délégué à la Représentation à la Grande Région,
R. COLLIN